

La Ville de Paris s'engage aux côtés de l'AP-HP: de 2017 à 2019, 500 logements du parc social de Paris seront prioritairement réservés aux agents de l'AP-HP

L'AP-HP et la Ville de Paris s'engagent, ensemble, à mettre à disposition 500 logements du parc social de la Ville de Paris au cours des trois prochaines années, au bénéfice des agents de l'AP-HP ayant fait une demande de logement, traduisant ainsi la mise en œuvre des engagements pris et de la convention-cadre 2015-2019*.

En septembre 2015 l'AP-HP s'était engagée en tant qu'employeur à mettre en œuvre une politique volontariste pour faciliter les débuts de la vie professionnelle des personnels, les fidéliser, accompagner les mobilités internes et soutenir les personnes isolées, en situation de handicap ou fragilisées par des accidents de la vie. Cela s'était notamment traduit par l'objectif de mettre à disposition [d'ici 2019, au moins 1000 logements supplémentaires à ses personnels](#), en complétant l'offre de logement locatif, social ou intermédiaire. Cette démarche volontariste sera réalisée grâce à la Maire de Paris qui, sensible à la situation des personnels, a décidé de réserver des logements dans les programmes de construction à venir. Ainsi, les 500 logements proposés aujourd'hui contribuent à cette volonté commune de la Ville et de l'AP-HP et à l'objectif des 1000 logements d'ici 2019.

L'engagement de la Maire de Paris vient ainsi compléter des actions d'ores et déjà engagées par l'APHP visant à une gestion plus active des baux, à accélérer la rénovation des logements existants et à procéder à la transformation d'anciennes résidences pour en faire des logements. Toutes ces actions commencent à porter leurs fruits : elles ont d'ores et déjà permis d'accroître de 10% le nombre de logements attribués au cours des deux dernières années.

Anne Hidalgo, Maire de Paris : « Je me réjouis que la Ville puisse ainsi participer à améliorer les conditions de vie des personnels de l'AP-HP dont je salue l'engagement et le dévouement quotidien auprès des Parisiens et des Parisiennes ».

Martin Hirsch, directeur général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris : « Augmenter d'au moins 1 000 d'ici 2019 le nombre de logements disponibles pour les personnels faisait partie des engagements importants que j'avais pris au moment de la nouvelle organisation des temps de travail. Cet accord passé avec la Ville de Paris contribuera à ce que cet engagement soit tenu. Nous avons ainsi inversé une tendance pour soutenir les agents dans la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale ».

** En mars 2015, Anne Hidalgo, maire de Paris, et Martin Hirsch, directeur général de l'AP-HP, ont souhaité renforcer les liens entre les deux institutions et manifester leur ambition commune en matière*

de santé publique, par une convention-cadre 2015-2019 adoptée par le Conseil de Paris, quelques jours après son adoption par le Conseil de surveillance de l'AP-HP. Cette convention vise à renforcer et coordonner leurs actions en faveur de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Elle comporte également un volet relatif à l'adaptation du patrimoine de l'AP-HP dont les surfaces libérées permettent d'améliorer l'offre de logement sur le territoire au bénéfice de l'ensemble des parisiens et pour une part des agents de l'AP-HP.

Contact presse : Chloé Humpich / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61